



Syndicat National Unifié des Directeurs,  
Instituteurs et Professeurs des Ecoles,  
Psy-EN et AESH du 1<sup>er</sup> degré

**SNUDI-FO**

Parc de la Camusière  
18, rue de l'Oiselet 37550 Saint-Avertin  
Tél : 06 32 39 05 38 - 02 47 38 96 90

[snudi.fo37@gmail.com](mailto:snudi.fo37@gmail.com) / <http://www.snudifo37.fr>

## Plus que jamais, unité !

Le Président Macron a décidé de taper vite et fort.

Se servant de son Conseil National de Refondation auquel la confédération FO a refusé de porter caution, il décide de placer l'Ecole et l'Hôpital en priorités de celui-ci ! Il y a de quoi être inquiet !

Ainsi, le 25 août, il annonce vouloir généraliser l'expérimentation marseillaise, véritable attaque contre l'école publique et notre statut via ses concertations « *L'Ecole, faisons-la ensemble* » ! C'est ainsi que, via des projets par établissements avec élus et parents, les écoles pourraient obtenir un financement, projets qui permettraient un profilage des postes avec recrutement en présence des directeurs concernés.

Les contre-réformes pleuvent dans la logique de l'accompagnement permanent PPCR avec des suivis et visites obligatoires de tous les personnels à tous les niveaux (visites de constellations, évaluations d'école, accompagnements d'écoles, écrits de formation exigés par les IEN...). Depuis l'inscription dans notre statut de cet accompagnement obligatoire du décret PPCR de 2017, les pressions sur les personnels sont permanentes !

Nous l'avions dénoncé : PPCR nous transforme en stagiaires à vie avec des suivis-inspections permanents !

Chacun sait pouvoir compter sur le SNUDI-FO pour défendre nos droits contre ce rouleau compresseur d'attaques mais, plus que jamais, l'unité syndicale doit prévaloir pour faire front commun contre les projets gouvernementaux, réforme des retraites en tête. C'est ainsi que le SNUDI-FO ne cesse de solliciter le SNUippFSU 37 pour l'action commune sur tous les dossiers d'actualité (formations imposées, évaluations d'école, concertations à la sauce marseillaise...) sans succès jusqu'à présent.

Toutefois, à quelques semaines des élections professionnelles, nous ne pouvons que nous féliciter du fait que le SNUipp FSU37 ait voté nos avis en CTSD le 20 octobre. (cf p2 et 3).

Du 1<sup>er</sup> au 8 décembre, vous serez appelés à voter pour élire les syndicats représentatifs pour les 4 années à venir dans le cadre des élections professionnelles électroniques.

Le SNUDI-FO, en progression constante, vous appelle à voter pour les 3 clics FO afin de confirmer et renforcer le poids du syndicalisme libre et indépendant quel que soit le gouvernement au pouvoir !

Contre toutes les contre-réformes, contre la stagiairisation-inspection à vie, contre la dégradation des conditions de travail, contre l'inclusion scolaire systématique (véritable maltraitance institutionnelle), contre l'accompagnement permanent PPCR,

**Adressez un message clair au gouvernement et à l'administration : VOTEZ FO !**

Jérôme Thébaut, secrétaire départemental

**Le SNUDI-FO a constamment réuni les personnels durant les 4 dernières années.**

**Plus de 1100 collègues réunis lors de l'année scolaire 2021/2022**

# Le SNUDI-FO qui défend les revendications cherche l'unité syndicale...

## Lors des instances, FO cherche l'unité syndicale !

### AVIS FO fév. 2021 CTSD

#### Constellations et accompagnements en tous genres : STOP !

« Le CTSD se prononce pour que le dispositif ministériel d'accompagnement issu de PPCR avec notamment les « formations par constellations » soit totalement abandonné dans le cadre des formations obligatoires afin, en particulier, de préserver notamment les moyens de remplacement manquants cruellement dans les écoles. »

Pour : FO, CGT

Contre : SE-UNSA

Ne prend pas part au vote :

FSU SNUipp

Commentaires : comme l'expliquait le SNUDI-FO, la formation par constellations n'est pas une question de pédagogie : pour preuve, les propositions émanant du Grenelle du Ministre Blanquer sont axées sur l'évaluation par les pairs (CPC, directeurs...) à la place des inspections d'IEP qui vont fusionner avec les inspecteurs du 2nd degré pour devenir des observateurs dans les classes et sur la mise en place de l'accompagnement perpétuel de tous prévu par PPCR.

### AVIS FO fév. 21 CTSD

#### Travaux à rendre suite au temps 2 des animations pédagogiques : le SNUDI-FO s'oppose fermement à cette demande !

« Le CTSD se prononce pour l'abandon de la demande faite aux enseignants de rendre des travaux écrits suite au temps 2 des actions de formation. »

Pour : FO,

Contre : FSU SNUipp,

Abstention : SE-UNSA, CGT

Commentaires : Pour le SNUDI-FO, chaque enseignant est libre de rendre un travail aux formateurs s'il le souhaite. Demander le volontariat c'est stigmatiser les collègues qui ne rendraient pas de travaux, ce qui pénaliserait ces collègues dans le cadre de l'évaluation permanente de PPCR. Seul l'abandon de ce dispositif permet de protéger les enseignants.

### AVIS FO janv. 22 CTSD

#### Non aux postes d'accompagnement PPCR, oui aux postes de RASED, psyEN et ouvertures de places dans établissements et structures spécialisés

« Le CTSD se prononce pour la fermeture des postes voués à l'accompagnement PPCR, pour la création des postes de PsyEN et de RASED nécessaires ainsi que pour le maintien et l'ouverture des places en établissements et structures spécialisés. »

Pour : FO, CGT

Ne prennent pas part au vote :

FSU SNUipp, SE-UNSA

Commentaires : La logique Ministérielle désormais est de remplacer les enseignants spécialisés en coachs, conseillers. Plutôt que d'offrir des soins ou un enseignement adapté aux élèves les plus fragiles, il s'agit désormais de culpabiliser les personnels en les rendant responsables de la situation et leur imposant des accompagnements PPCR...

### AVIS FO mai 22 CHSCT

#### Elèves nécessitant des soins : non à la culpabilisation PPCR des personnels !

« Concernant les élèves aux troubles du comportement et relevant de soins :

Considérant les intentions du gouvernement de transformer contre leur volonté les personnels des établissements médico-sociaux et les RASED en équipes mobiles destinées à l'accompagnement PPCR des collègues et ses intentions à accentuer l'inclusion scolaire systématique et forcée au détriment des élèves et des personnels, et considérant que le protocole départemental et l'accompagnement PPCR des personnels ne règlent en rien les problèmes posés, le CHSCT demande le maintien et la réouverture de toutes les places en établissements médico-sociaux IME, ITEP et la création de classes et postes d'enseignants spécialisés dont RASED afin que tous élèves d'Indre-et-Loire puissent bénéficier des prises en charge et des soins dont ils ont besoin. »

Pour : FO

Abstention : SE-UNSA

Ne prend pas part au vote :

FSU SNUipp

Commentaires : Qui peut accepter que l'IA-DASEN ouvre des postes de conseillers pédagogiques voués à mettre en place l'accompagnement PPCR perpétuel de tous les collègues alors qu'il manque des postes de remplaçants dans les écoles et que des classes sont fermées ?

SNUDI-FO 37

18, rue de l'Oiselet – 37550 Saint-Avertin

Tel : 06 32 39 05 38 / 06 70 30 11 58

Site Internet : <http://snudifo37.fr> Email : [snudi.fo37@gmail.com](mailto:snudi.fo37@gmail.com)

**Lors du CTSD d'octobre 2022, la détermination de FO permet d'obtenir enfin l'unité syndicale avec le SNUipp-FSU37 sur différents dossiers !**

## AVIS FO

### Abandon des concertations Macron et des évaluations d'école !

« Le CTSD se prononce pour l'abandon de la mise en place des « débats concertations » et des évaluations d'écoles qui en découlent. Comme dans de nombreux départements, l'IA-DASEN du Val de Marne a affirmé lors du CDEN que « les évaluations d'école sont facultatives dans le département et au niveau national ». Le secrétaire général du Rectorat a confirmé cette consigne ministérielle. Le CTSD se prononce pour que, dans l'immédiat, les écoles puissent se retirer du dispositif d'évaluations d'école. »

Pour : FO, FSU  
SNUipp, SE-UNSA,  
CGT

Commentaires : Le SNUDI-FO propose depuis plus d'un an l'abandon des évaluations d'école, véritable outil de management digne du privé. Avec les concertations « L'Ecole, faisons-la ensemble », le Président Macron compte aller encore plus loin en généralisant l'expérimentation marseillaise avec des projets locaux liés au recrutement à profil en présence du directeur. C'est l'Ecole de la République qui est visée !

## AVIS FO

### NON, les travaux écrits demandés par les IEN ne sont pas réglementaires !

« Des demandes non réglementaires de travaux écrits aux collègues sont encore faites en cette année scolaire dans notre département. Le CTSD se prononce pour qu'aucune demande de travaux écrits ne puisse être imposée aux collègues participant à des actions de formation. »

Pour : FO, FSU SNUipp,  
SE-UNSA, CGT

Commentaires : après 2 ans de démarches pour obtenir l'abandon de ces demandes et le refus des autres syndicats de soutenir nos avis, les choses viennent enfin d'évoluer. L'unanimité des syndicats a donc voté notre avis exigeant la fin de ces demandes non réglementaires !

## AVIS FO

### Non à l'accompagnement PPCR permanent !

« Après les plans mathématiques et français, des collègues se voient imposer, contre leur avis, des visites dans leur classe dans le cadre d'accompagnements d'école ou autres dispositifs. Le CTSD se prononce pour que cessent ces pressions permanentes, pour qu'aucune visite ne soit imposée et que ces dispositifs reposent sur la base du volontariat. »

Pour : FO, FSU  
SNUipp, SE-  
UNSA, CGT

Commentaires : depuis PPCR que FO assume ne pas avoir signé, notre statut a été modifié et prévoit un accompagnement continu des personnels, à savoir une stagiarisation de tous ! Visites perpétuelles etc. C'est bien ce qui permet au Ministre d'imposer les visites des constellations et autres visites qui se cumulent... FO a toujours combattu cet accompagnement obligatoire !

## AVIS FO

### Elève nécessitant des soins : abandon du protocole et prise en charge immédiate !

« Le CTSD constatant par les remontées des fiches RSST que de nombreuses écoles sont confrontées à la gestion d'élèves ayant un trouble du comportement et de la conduite et que le « protocole » aggrave la situation et permet aux IEN de repousser aux calendes grecques la recherche immédiate de solutions demande l'abandon de ce « protocole ». »

Pour : FO  
Contre : FSU SNUipp,  
CGT, SE-UNSA

Commentaires : FO ne peut cautionner ce protocole réclamé par les autres syndicats. Celui-ci sert d'outil de culpabilisation des personnels. Ainsi, en cas de difficultés, les personnels sont renvoyés vers le protocole qui ne les résout en rien et qui permet à l'administration de différer sa prise de responsabilités...

**NB : Les avis majoritaires imposent une réponse de l'IA-DASEN. Par ailleurs, ils sont également remontés au Rectorat ou Ministère qui sont alors informés des revendications.**

SNUDI-FO 37

18, rue de l'Oiselet – 37550 Saint-Avertin

Tel : 06 32 39 05 38 / 06 70 30 11 58

Site Internet : <http://snudifo37.fr> Email : [snudi.fo37@gmail.com](mailto:snudi.fo37@gmail.com)

# ALERTE !

## Concertations « L'École, Faisons-la Ensemble » = généralisation de l'expérimentation marseillaise !

Courrier du SNUDI-FO à l'Inspecteur d'Académie, le 26 octobre 2022 :

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Lors du CTSD du 20 octobre, nous avons rappelé notre opposition aux débats concertations « *L'École, Faisons-la ensemble* » expliquant qu'il s'agissait de la généralisation de l'expérimentation marseillaise, expérimentation qui a un impact statutaire puisque les postes des écoles concernées se retrouvent profilés avec un recrutement en présence des directeurs d'école, ceci s'articulant à la loi Rilhac. Il s'agit d'une véritable offensive contre l'école de la République à laquelle le Président Macron oppose une école territorialisée de projets locaux induisant une menace imminente contre notre statut de fonctionnaire d'Etat.

Vous avez nié le lien entre l'expérimentation marseillaise et ces débats-concertations ainsi que tout impact statutaire.

Or, le 27 octobre, vous avez adressé un courrier à tous les Maires du département citant en référence le discours du Président Macron à Marseille le 25 août.

Pour rappel, lors de ce discours, il y exposait son projet :

"Ce que je veux que nous puissions faire, à la lumière de ce que nous avons tenté, commencé et que nous sommes en train de réussir, je le dis avec beaucoup d'humilité et de reconnaissance pour celles et ceux qui en sont les acteurs à Marseille, c'est une méthode nouvelle qui part du bas ; pas par démagogie, parce que ce serait à la mode ou autre."

"C'est pour moi le cœur de ce que nous devons conduire et donc, ce travail doit permettre à toute la communauté éducative de bâtir un projet au niveau de l'établissement et après peut-être d'en avoir, de manière plus large, au niveau de ce qui est un bassin de vie, autour des directrices et directeurs d'établissement, avec les enseignants, avec aussi les parents d'élèves, avec les partenaires associatifs qui sont en charge du périscolaire, avec évidemment nos élus locaux qui vont jouer un rôle essentiel dans cette aventure, au sens noble du terme, pour bâtir leurs projets au plus près des besoins de leurs élèves. Ce qui veut dire, donner plus d'autonomie aux établissements dans leur organisation, dans les recrutements, plus de liberté aux professeurs, redonner aux équipes de nouvelles marges de manœuvre pour faire mieux réussir nos enfants et redonner ce faisant le goût, le sens de la mission."

Par ailleurs, vous nous avez aussi répondu que la participation des élus et parents à ces concertations n'étaient en rien obligatoires.

Or dans votre courrier, vous précisez : « *la démarche se doit d'associer l'ensemble des partenaires, notamment les collectivités territoriales compétentes et les familles.* »

Enfin, vous expliquez que ce sont les directeurs d'école qui sont "à l'initiative" de ces concertations.

Vos propos qui étaient censés rassurer la profession, cachant la réalité, confirment bien nos inquiétudes. Il s'agit bel et bien de la généralisation de l'expérimentation marseillaise, ce qui constitue une attaque sans précédent contre l'école de la République et notre statut.

Vous confirmez le caractère non obligatoire de ces concertations ; la FNEC FP-FO sera vigilante quant aux éventuelles pressions qui pourraient être exercées sur les personnels et notamment les directeurs d'école.

Je vous prie de croire, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, en notre parfaite considération.

Jérôme Thébaut, secrétaire départemental

**Adhérez dès à présent ! Rejoignez les près de  
500 adhérents du SNUDI-FO 37 !**

**Votez pour le syndicat libre et indépendant,  
défenseur de notre statut de fonctionnaire d'Etat !**



SNUDI-FO 37

18, rue de l'Oiselet – 37550 Saint-Avertin

Tel : 06 32 39 05 38 / 06 70 30 11 58

Site Internet : <http://snudifo37.fr> Email : [snudi.fo37@gmail.com](mailto:snudi.fo37@gmail.com)